



SA CUCCHIARO
24 rue de la Fontaine
B.P. 56 - DOURGES
62952 HENIN BEAUMONT CEDEX

RESUME NON TECHNIQUE de
l'ETUDE D'IMPACT et de l'ETUDE DES DANGERS du
dossier de demande d'autorisation d'exploitation

Décembre 2009

Dossier réalisé avec le concours du CETE Apave Nord-Ouest



Auteur de l'Etude d'Impact : Mme BOURGEOIS

S O M M A I R E

Préambule	3
1. Présentation de la société	4
2. Généralités sur le site	5
2.1. Localisation.....	5
2. Données météorologiques.....	6
3. Impact de l'usine sur l'environnement	7
3.1. Impact paysager	7
3.2. Impact sur l'environnement eau.....	7
3.3. Impact sur l'environnement air.....	8
3.4. Impact sur l'environnement sol	8
3.5. Les émissions de bruit.....	9
3.6. Les déchets	9
3.7. Le trafic routier.....	9
4. Dangers de l'usine.....	10
5. Représentation cartographique des zones de dangers.....	12

Préambule

Afin de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude et notamment les parties Etude d'Impact et Etude des dangers, celles-ci font l'objet d'un résumé non technique.

La Société Cucchiaro est un établissement classé, soumis à autorisation par le code de l'environnement aux articles L511 et suivants qui réglementent les installations classées pour la protection de l'environnement.

En fait, l'entreprise dispose sur son site d'installations classées (Activités, Equipements...) qui, par leur volume, leur puissance ou leur nature, sont au titre de la réglementation soumises soit à Autorisation soit à Déclaration.

Ce document est réalisé dans le but de solliciter l'autorisation d'exploiter de l'entreprise, c'est-à-dire de porter à la connaissance du préfet les informations relatives au projet de l'établissement.

Le dossier contient entre autres :

- Le résumé non technique,
- Une présentation de l'établissement,
- Une étude d'impact sur l'environnement qui traite des nuisances occasionnées par l'établissement en fonctionnement normal,
- Une étude de dangers qui décrit après analyse des risques, les conséquences possibles sur l'environnement d'événements accidentels pouvant avoir lieu dans l'établissement,
- Une notice de conformité de l'installation qui intéresse les prescriptions du Code du Travail dans les domaines hygiène et sécurité,
- Une série de plans de localisation.

Le document qui vous est présenté est un guide conçu pour permettre de trouver facilement les informations contenues dans le dossier et qui répond sans aucun doute à vos préoccupations en matière d'environnement. Ce résumé non technique ne prétend pas fournir toutes les informations nécessaires afin d'évaluer les impacts sur l'environnement de l'usine. Il faut pour cela analyser l'ensemble du dossier.

1. Présentation de la société

La société CUCCHIARO a été créée en 1968 par Ezio CUCCHIARO, actuel P.D.G.

Mr EVRARD, employé de la société souhaite poursuivre l'activité de l'entreprise en achetant la société lors du départ en retraite de Mr CUCCHIARO.

L'activité d'application de peinture se déroule soit en ateliers soit sur chantiers.

En ateliers, elle réalise des opérations de :

- Décapage par projection de grenaille sur charpentes métalliques, pièces de chaudronneries, tuyauteries, etc...dans une cabine prévue à cet effet,
- Décapage par sablage,
- Application de peintures par pulvérisation.

Sur chantier, elle réalise des opérations de :

- Application de peintures par pulvérisation,
- Nettoyage.

La société emploie 38 personnes (sur site et en atelier), travaillant du Lundi au Jeudi de 8h à 17h et le Vendredi de 8h à 16h.

En dehors des horaires d'ouverture, l'établissement est fermé à clef et placé sous vidéosurveillance. L'habitation du gardien est placée à l'entrée du site.

2. Généralités sur le site

2.1. Localisation

La société Cucchiaro est implantée sur la commune de Dourges dans la partie sud Ouest de la ville.

Le terrain actuel ($\cong 30\,000\text{ m}^2$) sera aménagé afin qu'une partie soit réservée à l'exploitation, de la SA Cucchiaro. L'exploitation occupera une surface totale de terrain de $\cong 22\,600\text{ m}^2$. Les bâtiments possèdent une surface de $5\,000\text{ m}^2$.

Les terrains voisins sont occupés comme suit :

- Au Nord, la rue de la Fontaine,
- A l'Ouest, l'autoroute A1, Paris-Lille,
- Au Sud, la rocade Lens-Douai,
- Au Sud-Est, un terrain sans activité (propriété de Mr Cucchiaro) et au-delà les habitations longeant la rue Félix Faure,
- Au Nord-Est, les habitations longeant la rue Victor Hugo.

Les habitations les plus proches sont situées en limite de propriété Nord Est.

Habitations**Figure 1 : Voisinage de l'établissement****2.2. Données météorologiques**

Les vents dominants viennent des secteurs Sud/Sud Ouest et Nord Est.

La pluviométrie annuelle atteint 663 mm en moyenne.

3. Impact de l'usine sur l'environnement

3.1. Impact paysager

Le paysage alentour est marqué par les traces de l'exploitation des Houillères et de l'habitat typique lié au développement démographique qui a accompagné l'industrialisation et la multiplication des puits de mines.

Les bâtiments sont sobres et s'intègrent dans un contexte urbain, industriel et autoroutier.

3.2. Impact sur l'environnement eau

L'eau utilisée dans l'établissement provient du réseau public de distribution.

Les utilisations de l'eau concernent :

- L'appoint du système de lavage des effluents de la cabine de grenailage (circuit fermé),
- Les besoins sanitaires et les eaux vannes.

La consommation totale en 2008 a été de 125 m³ pour les besoins sanitaires et les eaux vannes et de 60 m³ pour l'appoint du système des effluents de la cabine de grenailage.

Des aménagements de cuves de récupérations des eaux de ruissellement de toitures sont prévus sur le réseau de collecte des eaux pluviales. Ces eaux serviront pour l'appoint d'eau du système de lavage des effluents de la cabine de grenailage et permettront également de compléter la réserve d'eau incendie.

Les eaux de pluie provenant des surfaces imperméabilisées du site (toiture, voiries) sont acheminées dans le réseau d'assainissement communal eaux pluviales, tandis que les eaux domestiques sont envoyées dans le réseau d'assainissement communal eaux usées aboutissant à la station d'épuration d'Hénin Beaumont.

3.3. Impact sur l'environnement air

Les rejets atmosphériques de la société proviennent essentiellement :

- De la cabine de grenaillage (émission canalisée),
- Des installations de combustion (émission canalisée),
- De l'atelier de sablage (émission diffuse),
- De l'application de peinture (émission diffuse à la date de rédaction de la présente étude – des aménagements sont à l'étude).

Un plan de gestion de solvant a été réalisé afin d'évaluer le flux des émissions de Composés Organiques Volatils (COV). La mise en place d'un Schéma de Maîtrise des Emissions (SME) a également été étudié.

Le schéma de maîtrise des émissions (SME) est une alternative qui permet de s'exempter du respect des valeurs limites d'émission (canalisées et diffuses) prévues par la réglementation. Il permet un étalement dans le temps des efforts de recherche (remplacement des peintures et des diluants par des produits à haut extrait sec et à faible teneur en COV) et un étalement dans le temps des efforts d'investissement si les nouveaux produits ne permettent pas de satisfaire à l'« émission cible ».

Chaque année, un plan de gestion de solvant sera réalisé et permettra de connaître les COV émis de l'année concernée et les extraits secs consommés de l'année.

L'objectif poursuivi est d'avoir de « meilleurs » peintures et diluants pour que le ratio tende dans le bon sens, c'est-à-dire que proportionnellement on diminue les quantités de COV émis.

3.4. Impact sur l'environnement sol

Le risque de pollution des sols concerne l'ensemble des stockages de produits liquides.

Les produits liquides à prendre en compte dans l'établissement sont les peintures, les produits de nettoyage/dégraissage et la réserve de fuel et de gasoil.

L'ensemble de ces produits est placé sur rétentions étanches aux produits qu'elles pourraient contenir et résistantes à l'action physique et chimique des fluides.